

PRÉAVIS N° 31

AU CONSEIL COMMUNAL

Adaptation de diverses salles de gymnastique nyonnaises aux nouvelles règles de la Fédération suisse de basket

Demande de crédit de CHF 293'000.- TTC pour la réalisation de travaux d'adaptation dans les sites suivants :

- salle polysport du complexe sportif du Rocher
- salles de gymnastique 1, 2 et 3 de l'établissement secondaire de Nyon-Marens
- salle de gymnastique de l'école primaire de Couchant A

Délégué municipal : M. Claude Uldry

Nyon, le 21 novembre 2011

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

I. Introduction

Le Basketball Club Nyon, qui a été créé en 1991 suite à la faillite du Nyon Basket, joue en LNA depuis la saison 2000-2001. En 2005, le club a été finaliste de la Coupe Suisse, avant d'être également finaliste de la Coupe de la Ligue en 2009. La saison 2010-2011 aura quant à elle été une belle réussite pour ce club, notamment avec la sélection des M23 en LNB. Pas moins de 13 équipes, évoluant en championnat, composent ce club phare de la région yonnaise.

Le basket-ball est un sport en constante évolution. Les règles de jeu ainsi que le descriptif des infrastructures changent souvent. Ils sont édictés par l'association faïtière, la Fédération internationale de basket (FIBA) qui regroupe 213 fédérations nationales dans le monde.

En 2009, à la suite de nouvelles directives reçues de la FIBA, la Fédération suisse de basket (FSBA) a édité un nouveau « guide suisse pour la construction et les infrastructures des salles de basket-ball ». Elles entreront en vigueur pour la saison 2012-2013. Toutefois, en février 2011, les clubs évoluant en ligue nationale A ont reçu un courrier les informant que les nouvelles exigences s'appliqueraient déjà pour la saison 2011-2012, mais que compte tenu de l'urgence, le marquage pourrait être réalisé de manière provisoire.

En revanche, pour la saison 2012-2013, l'ensemble des nouvelles exigences devra être mis en œuvre de manière définitive. Cette mesure s'appliquera non seulement pour les salles accueillant les équipes de ligue nationale A, mais également pour l'ensemble des salles mises à disposition des équipes de ligue nationale B et de 1^{ère} ligue. Dès la saison 2015-2016, toutes les salles de basket devraient être mises en conformité pour permettre la pratique à tous les niveaux de compétition.

Actuellement, le club yonnais utilise principalement la salle polysport du Rocher pour les entraînements et les compétitions de tous niveaux. Cependant, certaines équipes du club utilisent les salles de Nyon-Marens. La salle du Couchant A, dont les dimensions permettent de disputer des matchs régionaux, est une salle de réserve. Les autres salles de gymnastique yonnaises ne sont utilisées, comme terrain de basket, que par les écoles.

2. Description du projet

2.1 Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet la demande d'un crédit d'investissement destiné à financer les travaux d'adaptation pour la pratique du basket, selon les nouvelles exigences de la FIBA et de la FSBA, dans les salles suivantes :

- Salle polysport du complexe sportif du Rocher :

Modification du marquage au sol de cinq terrains de basket. Ces terrains couvrent l'ensemble de la salle polysport. De ce fait, il est nécessaire de procéder au ponçage de l'intégralité de la surface du sol sportif, puis de tracer les différents terrains de jeux destinés aux sports pratiqués dans cette salle avant de refaire la vitrification.

Pose d'un deuxième tableau de marquage pour les compétitions de LNA, ceci afin que les deux équipes puissent visualiser le score sans tourner la tête.

Remplacement des panneaux de basket des cinq terrains afin de répondre aux exigences de la Fédération (hauteur sous panneau).

- Salles de gymnastique 1, 2 et 3 de l'établissement secondaire de Nyon-Marens :
Modification du marquage au sol de trois terrains de basket. Ces sols sportifs étant réalisés en matière synthétique, les interventions sont moins importantes qu'à la salle du Rocher.
Remplacement des panneaux de basket des terrains des salles 1 et 3 afin de répondre aux exigences de la Fédération (hauteur sous panneau). Afin d'amortir les bruits d'impact, la fixation du panneau de la salle 1, placé contre le mur mitoyen de l'appartement de service sera modifiée.
- Salle de gymnastique de l'école primaire de Couchant A :
Comme à Nyon-Marens, le marquage au sol sera corrigé, et la fixation du panneau de basket placée contre le mur mitoyen de l'appartement de service sera modifiée.

2.2 Descriptif technique

CFC 2 - Bâtiment

Gros-œuvre 1 et 2

- fourniture et pose de matériel phonique pour la fixation des panneaux de basket sur les murs mitoyens aux appartements de service de Nyon-Marens et du Couchant A ;

Installations techniques

- raccordement du nouveau panneau d'indication des scores au Rocher ;

Aménagements intérieurs 1 et 2

- installation de poutrelles métalliques pour la fixation du panneau d'indication des scores au Rocher ;
- ponçage, vernissage et nouveau marquage sur le sol sportif de la salle du Rocher ;
- ponçage des lignes existantes et nouveau marquage des terrains de basket dans les salles de gymnastique de Nyon-Marens et Couchant A ;
- nettoyeurs après travaux de la salle du Rocher.

CFC 5 – Frais secondaires

- réserves pour imprévus.

CFC 9 – Equipements

- fourniture et pose de nouveaux panneaux de basket pour les trois sites ;
- fourniture d'un second panneau d'indication des scores pour la salle polysport du Rocher.

2.3 Calendrier

- Octroi du crédit de réalisation : fin janvier 2012
- Appel d'offres : de décembre 2011 à février 2012
- Adjudications et préparation de l'exécution : mars - avril 2012
- Réalisation : juillet et août 2012 au Centre sportif du Rocher
Tout au long de l'année scolaire 2012-2013 durant les vacances scolaires pour les deux autres sites

3. Incidences financières

3.1 Coût des travaux

3.1.1 Coût par frais de construction (CFC)

| <i>CFC</i> | <i>Libellé</i> | <i>Montant des travaux (CHF)</i> |
|---|---|----------------------------------|
| 2 | Bâtiment | 141'500.- |
| 225.2 | Isolations spéciales | 8'500.- |
| 232 | Installations électriques, courant fort | 7'500.- |
| 272 | Ouvrages métalliques | 6'500.- |
| 273 | Menuiserie intérieure | 3'000.- |
| 281.7 | Sol sportif | 99'000.- |
| 285 | Peinture intérieure | 5'000.- |
| 287 | Nettoyages | 12'000.- |
| 5 | Frais secondaires | 14'000.- |
| 583 | Réserve pour imprévus (environ 5% des CFC 2 et 9) | 14'000.- |
| 9 | Equipement | 137'500.- |
| 902.1 | Equipement de sport | 116'000.- |
| 930 | Appareils consommateurs d'énergie | 21'500.- |
| 2 à 9 Coût total des travaux (TVA incluse) | | 293'000.- |

Cette demande de crédit est élaborée sur la base de devis d'entreprises datés de 2011 ainsi que d'estimations établies par le service pour les postes de moindre importance.

L'indice OFS à considérer est de 101.3. C'est sur la base de l'évolution de cet indice que devraient être calculées les éventuelles hausses avant contrat. Les hausses contractuelles seraient quant à elles calculées sur la base des accords cantonaux avec les différentes associations ou fédérations professionnelles, pour autant que les entreprises les fassent valoir et que les contrats les prévoient. Il s'agit des hausses sur la main-d'œuvre et/ou sur les matériaux.

3.1.2 Coût par site

| <i>Site</i> | <i>Montant des travaux (CHF)</i> |
|---|----------------------------------|
| • Salle polysport du complexe sportif du Rocher | CHF 221'000.- |
| • Salles de gymnastique 1, 2 et 3 de l'établissement de Nyon-Marens | CHF 49'000.- |
| • Salle de gymnastique de l'école primaire du Couchant | CHF 23'000.- |
| Coût total des travaux (TVA incluse) | CHF 293'000.- |

3.2 Soutien financier

Une demande de soutien financier sera adressée prochainement à la Fondation "Fonds du sport vaudois".

3.3 Coût d'exploitation

A la suite de ces travaux, il n'y a pas d'augmentation des coûts d'exploitation annuels.

4. Aspects du développement durable

4.1. Dimension économique

Aucune.

4.2. Dimension sociale

Ces divers travaux d'aménagement permettront aux clubs nyonnais de pratiquer leur sport selon les nouvelles règles et exigences de leur fédération.

4.2. Dimension environnementale

Aucune.

5. Conclusion

Le basket est un des sports les plus pratiqués à Nyon. Les sociétés BBC Nyon (Basketball Club masculin) et Nyon Basket Féminin, comptent deux équipes en ligue nationale A, une en ligue nationale B et plusieurs équipes de tous niveaux y compris juniors. Il est impératif que la Ville de Nyon puisse mettre à disposition de ses clubs, des infrastructures aux normes internationales.

Quand bien même ces travaux peuvent sembler onéreux, ils sont absolument obligatoires, si la Ville souhaite permettre à ses deux clubs de poursuivre, non seulement la pratique des entraînements, mais également et surtout le déroulement des matchs sur territoire nyonnais.

NYON · PRÉAVIS N° 31 AU CONSEIL COMMUNAL

Au vu de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Nyon

vu le préavis N° 31 concernant la demande de crédit de CHF 293'000.- TTC pour l'adaptation de diverses salles de gymnastique nyonnaises aux nouvelles règles de la Fédération suisse de basket sur les sites suivants:

- salle polysport du complexe sportif du Rocher,
- salles de gymnastique 1, 2 et 3 de l'établissement secondaire de Nyon-Marens,
- salle de gymnastique de l'école primaire de Couchant A

ouï le rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

1. Un crédit de CHF 293'000.- TTC est accordé à la Municipalité pour financer l'adaptation de diverses salles de gymnastique nyonnaises aux nouvelles règles de la Fédération suisse de basket, situées sur les sites suivants :
 - salle polysport du complexe sportif du Rocher,
 - salles de gymnastique 1, 2 et 3 de l'établissement secondaire de Nyon-Marens,
 - salle de gymnastique de l'école primaire de Couchant A.
2. Un montant de CHF 244'000.- TTC sera porté en augmentation du compte 9143-20 du patrimoine administratif, dépense amortissable en 15 ans.
3. Un montant de CHF 49'000.- TTC sera porté en augmentation du compte 9143-05 Etablissement secondaire de Nyon-Marens, dépense amortissable en 15 ans.

Ainsi adopté par la Municipalité dans sa séance du 21 novembre 2011 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic :

Is

D. ROSSELLAT



Le Secrétaire :

Is

C. GOBAT

Annexe

- Tableau crédit d'investissement

Proposition 1^{ère} séance de la commission

| | |
|-------------------|--|
| Municipal délégué | M. Claude Uldry |
| Date | Mardi 10 janvier 2012 à 19h00 |
| Lieu | Ferme du Manoir, salle de conférence 2 |

FICHE D'INVESTISSEMENT

PREAVIS No. 31 / 2011

Adaptation de diverses salles de gymnastique nyonnaises aux nouvelles règles de la Fédération suisse de basket

Date: Nyon le 15.11.2011

Demande de crédit de CHF 293'000.-- TTC

| Situation des préavis au 15.11.2011 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Total des préavis votés par le Conseil Communal | 13'957'350 | 11'435'780 | 15'096'800 | 16'926'760 | 6'905'181 | 12'841'879 |

| Situation des emprunts au 15.11.2011 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Plafond d'emprunt selon préavis No. 14 du 18.12.2006 | | | | | | 230'000'000 |
| Emprunts au 1er janvier | 109'640'664 | 126'692'231 | 131'225'479 | 141'053'013 | 140'793'357 | 137'966'600 |
| Evolution des emprunts durant la période +/- | 17'051'567 | 4'533'248 | 9'827'534 | -259'656 | -2'826'757 | -15'041'365 |
| Emprunts fin période/date du jour | 126'692'231 | 131'225'479 | 141'053'013 | 140'793'357 | 137'966'600 | 122'925'235 |

| Cautionnements et garanties | |
|------------------------------------|-------------|
| Plafond (préavis No.14) | 24'700'000 |
| Engagé | -13'665'799 |
| Caution demandée | 0 |
| Disponibles | 11'034'201 |

| Dépenses d'investissement | CHF TTC | Estimation des dépenses d'investissements nets | | | | |
|---|----------------|---|----------------|-------------|-------------|----------------|
| | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | TOTAL |
| Adpatation diverses salles gymnastique | | | | | | |
| - complexe sportif du Rocher | 221'000 | 0 | 221'000 | 0 | 0 | 221'000 |
| - école primaire du Couchant | 23'000 | 0 | 23'000 | 0 | 0 | 23'000 |
| - établissement de Nyon-Marens | 49'000 | 0 | 49'000 | 0 | 0 | 49'000 |
| Total de l'investissement | 293'000 | 0 | 293'000 | 0 | 0 | 293'000 |

| Estimation amort. + entretien | | |
|--------------------------------------|--------------------------|-------------------------|
| Durée ans | Montant Amortiss. | Entretien annuel |
| 15 | 14'700 | 0 |
| 15 | 1'550 | 0 |
| 15 | 3'250 | 0 |
| | 19'500 | 0 |

| Financement du préavis | |
|----------------------------------|---------|
| Budget de fonctionnement: | |
| Trésorerie courante | |
| Investissement: | |
| Trésorerie/Emprunts dont | 293'000 |
| Fonds de réserve | 0 |

| Estimation des coûts d'exploitation | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-------|-------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Libellé / années | | | | | | | |
| Coût total d'exploitation | | 0 | 23'900 | 28'300 | 27'700 | 27'100 | 26'500 |
| Intérêts en % | 3.00% | 0 | 4'400 | 8'800 | 8'200 | 7'600 | 7'000 |
| Entretien et produits de nettoyage | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Amortissements | | 0 | 19'500 | 19'500 | 19'500 | 19'500 | 19'500 |
| Personnel supp. en CHF | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnel supp. en EPT | | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 | 0.0 |
| Economies / Recettes | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Coûts nets d'exploitation | | 0 | 23'900 | 28'300 | 27'700 | 27'100 | 26'500 |